

qui aurait dit : "Le roi donne à M. Godeau *Grasse* pour *Benedi-cite*."—Quoi qu'il en soit, Godeau, à cette époque, n'avait pas encore trente et un ans, et il n'y avait guère qu'une année qu'il avait pris le petit-collet. Études théologiques, préparation aux ordres, point de trace de cela dans sa vie précédente ; pas d'interstices non plus, probablement ; et lui-même, rappelant sa nomination épiscopale dans une lettre à Chapelain, du 12 septembre 1639, dit : "Il n'y avait que huit jours que "j'étais prêtre." Il fit ses adieux à Paris au commencement de 1637 :

Paris a mon estime et Grasse a mon amour ;

et il prit aussitôt possession de son siège. Il obtint du Pape Innocent X l'union de Grasse et de Vence, mais, paraît-il, sur de faux exposés, si bien qu'il y eut opposition de la part du clergé et du peuple de Vence, et qu'il dut opter pour cette dernière Église. Il assista aux assemblées générales du clergé de 1645 et 1656. Dans la première, il composa et prononça, au nom du clergé surpris par mille intrigues, l'éloge de *Petrus Aurelius* du fameux abbé de Saint Cyran ; et, dans la seconde, lui, l'ancien abbé galant, le sollicitateur que nous venons de dire de deux évêchés, il se prononça plus haut que personne contre la *morale relâchée*. On a dit pourtant, et répété partout, qu'il fut un digne évêque appliqué tout entier aux devoirs de sa charge, annonçant avec zèle la parole de Dieu, réformateur heureux, par ses synodes et ses instructions pastorales, de la discipline ecclésiastique. Il y aurait à rabattre de cet éloge. Il joua un rôle suspect dans l'affaire du jansénisme, comme on le voit par les mémoires du P. Rapin, et il se rangea toujours du côté des

prélats réfractaires. Aussi, la régente renonça-t-elle bien vite au projet qu'elle aurait eu, s'il fallut en croire une lettre de Chapelain du 7 janvier 1665, de lui confier l'éducation de son fils ; et les jésuites, qui voyaient en lui un ennemi personnel et un prélat engagé avec les partisans de l'erreur, ne lui ménagèrent pas leurs attaques. Le P. Vavasseur, au nom de tous, et sous le pseudonyme de *Candidus Hesichius*, prit à partie, en *enseur* pas trop *candido*, son éloge de Saint-Cyran et sa science ecclésiastique, dans un pamphlet dont le seul titre était une satire : *Antonius Godellus, episcopus grassensis, an elogii Aureliani scriptor idoneus* (1647) ? que Godeau eut le crédit de faire condamner par le parlement. Alors, le jésuite imagina un expédient pour mettre Godeau seul en cause, et dans une seconde partie ajoutée à son libelle, toujours sous un titre malicieusement interrogatif : *Antonius Godellus utrum poeta ?* il l'attaqua comme poète, qualité sur laquelle l'Église et l'état n'ont point à décider. Là il s'attache à prouver que Godeau n'avait pour lui, en fait de poésie, ni nature ni art ; que les compositions de ce *poète au soleil*, de ce *poète aux roses*, — comme il l'appelaient par allusion à ces termes qui s'y trouvent prodigués, — ne se distinguaient que par la bassesse, la stérilité et la platitude, défauts auxquels elles n'échappaient que pour tomber à contre-temps dans l'enflure et la superfluité. Et il est sûr que Godeau n'avait pour apanage qu'une facilité malheureuse dont il abusait. On le vit faire en un jour, *stans pede in uno*, 300 vers en stances de dix. "Le moyen que cela fût bien !" demande avec raison Tallemant. Son bonheur était de rimer, de rimer toujours, sans aucun souci de la cor-